

Evaluation des actions "Plage Santé" du Centre Jean Bergeret

Evaluation réalisée par
l'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes



Denis Fontaine, médecin directeur d'études

Delphine Gruaz, chargée d'études

Juin 2006

Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes

Espace Régional de Santé Publique - 9, quai Jean Moulin 69001 LYON

Tél : 04 72 07 46 20 - Fax : 04 72 07 46 21 - Email : courrier@ors-rhone-alpes.org

Site Internet : www.ors-rhone-alpes.org

Sommaire

Présentation de "Plage Santé"	3
Objectifs de l'évaluation	4
Méthodologie	4
Résultats	5
Conclusion	13
Annexe questionnaire	16

Présentation¹ de "Plage Santé"

"Plage Santé" est un module de prévention qui s'adresse aux jeunes interpellés le plus souvent pour consommation de cannabis sur la voie publique, ou dans une moindre mesure pour détention. Après une éventuelle garde à vue, le jeune est convoqué dans les Maisons de la Justice et du Droit, où le délégué du Procureur fait un rappel à la loi et l'enjoint à participer à "Plage Santé"². Le jeune signe un engagement à y participer. Le dispositif "Plage Santé" est financé par la Mission départementale drogue et dépendance de la Mission inter-ministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (MILDT).

"Plage Santé" a pour but de prévenir l'usage abusif de cannabis et ses objectifs sont de :

1. Faire le point avec le jeune sur sa consommation de cannabis et/ou d'autres produits psychoactifs légaux ou illégaux,
2. Contextualiser cette consommation au travers de son parcours familial et personnel,
3. Être à l'écoute du jeune sur ses questionnements et ses difficultés personnelles.

"Plage Santé" est organisé par le Centre Jean Bergeret (CJB) depuis 1998³ et le module comporte un temps individuel et un temps collectif :

- Une ou deux rencontres individuelles avec un acteur de prévention, pour présenter le cadre de travail proposé, faire le point sur sa situation, entamer la réflexion sur sa consommation et répondre à ses éventuelles questions. Environ 90% des jeunes y viennent, et le CJB leur signe une attestation pour justifier de leur présence.
- Un rendez-vous pour un module collectif⁴ animé par deux intervenants du CJB et comportant deux séances d'une heure à une semaine d'intervalle. Le visionnage d'une vidéo ("accro") est parfois utilisé pour lancer la discussion lors de la première rencontre. Ce module permet d'informer les jeunes à partir de leurs propres questions, de travailler sur leurs représentations de la consommation des produits psychoactifs, et il leur ouvre un espace de parole pour échanger librement sur leur rapport aux produits, la réalité de leur consommation, et leur rapport à la loi. Environ 70 à 80% des jeunes viennent à ce module collectif, et une seconde attestation de présence leur est délivrée en fin de module.

Les jeunes participants sont adressés par les huit Maisons de Justice et du droit du Rhône. La quasi totalité sont des garçons (94%), issus de tous les milieux sociaux. Ils ont entre 14 et 30 ans (41% de mineurs), ils vivent en général dans leur famille (parfois seulement leur mère) et sont scolarisés. L'alcool et le tabac sont très souvent associés au cannabis.

¹ Documents consultés :

- Miachon C. "Plage-Santé", un module de prévention de l'usage abusif de cannabis. Interventions, décembre 2000, n°76/77, p. 106-110.
- CNDT (CJB). Convention santé/justice. Plage santé. Bilan d'activités 2002 (7 p.), Bilan d'activités 2003 (9 p.), Bilan d'activités 2004 (8 p.).
- Miachon C., Pavoux M. Plage/Santé. Un dispositif original de prévention vis-à-vis du cannabis. *Alcoologie et Addictologie* 2005 ; 27 (4), p 309-314.

² L'orientation vers "Plage Santé" n'est pas systématique car il s'agit d'un module de prévention. Les personnes dépendantes nécessitant des soins relèvent d'une injonction thérapeutique.

³ Depuis janvier 2000, une convention est signée avec le Procureur de la république.

⁴ En cas de grande difficulté relationnelle ou de souffrance personnelle, le module collectif est remplacé par des entretiens individuels.

L'analyse du dispositif réalisée depuis plusieurs années⁵ montre que ce dispositif fonctionne. En trois ans (2002 à 2004), 480 jeunes ont été adressés à "Plage Santé", 378 ont engagé le module de prévention (79% des adressés) et 289 ont suivi le module complet (76% des inscrits). L'analyse plus qualitative montre que "Plage Santé" donne un cadre non normatif qui permet à ces jeunes de faire un travail qui concerne leurs consommations, leur rapport à la loi, d'acquérir des connaissances sur les risques et la loi, et de se situer par rapport au vécu de leurs pairs. Pour certains, il peut y avoir ensuite, une orientation vers les psychologues des consultations cannabis.

Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation a pour but d'analyser la perception de "Plage Santé" par les participants et d'objectiver les effets à leur niveau.

1- Leur **perception** concerne :

- leur sentiment d'avoir pu s'exprimer pendant le module "Plage Santé",
- l'intérêt qu'ils ont trouvé à participer à "Plage Santé",
- leur a priori sur le déroulement du module "Plage Santé",
- leur satisfaction par rapport à la dynamique de groupe,
- leur difficulté ou non à respecter les règles du travail de groupe,
- leur impression d'avoir évité une sanction,
- leur sentiment d'avoir vécu le module "Plage Santé" comme une punition,
- la pertinence du module plage Santé comme alternative aux poursuites dans le cas de la consommation de cannabis.

2- L'approche des **effets** ne se limite pas au seul module "Plage Santé", elle doit prendre en compte également l'interpellation et le passage à la Maison de Justice. Elle concerne :

- leur bonne évaluation de leur consommation personnelle de cannabis, tabac et alcool par rapport à celle des autres,
- leur changement de représentation sur les risques du cannabis, du tabac et de l'alcool pour la santé,
- leur meilleure connaissance de la loi sur ces produits,
- un changement de leur rapport à la loi sur ces produits,
- un éventuel effet sur leur consommation de cannabis, tabac et de boissons alcoolisées,
- leur éventuel besoin d'une aide (médecin, psychologue...) pour gérer leurs consommations,
- des conséquences éventuelles sur leurs relations familiales et amicales.

Méthodologie

Pour répondre à ces questions, un auto-questionnaire a été réalisé (cf. annexe) et remis aux participants du module "Plage Santé" en fin de module.

Cette interrogation des participants "à chaud" est facile en terme d'organisation et limite les non-réponses, mais elle a l'inconvénient de ne pas laisser aux répondants suffisamment de recul sur leur vécu de la procédure et sur les effets.

⁵ Cf. références en bas de page précédente, note 1.

Une interrogation des participants quelques semaines après le module aurait été l'idéal pour leur permettre de s'exprimer avec suffisamment de recul, mais elle pose des problèmes éthiques et est lourde en terme d'organisation : le questionnaire doit être passé par téléphone, il faut obtenir l'accord parental pour les mineurs, les participants sont interrogés sur une procédure judiciaire terminée (et qui pour certains a pu être traumatisante) et les refus risquent d'être nombreux.

La passation s'est déroulée selon les modalités suivantes :

Lors de la présentation du module "Plage Santé", les participants ont été informés que le module s'achèverait par un questionnaire d'évaluation confidentiel et anonyme qui serait exploité par un organisme extérieur (l'ORS).

Le questionnaire a été soumis à toutes les personnes participant au module, à la fin du second travail collectif. Après avoir rempli le questionnaire, chaque participant l'a remis sous enveloppe fermée aux animateurs qui les ont ensuite transmis à l'ORS à l'issue de chaque module.

La passation a débuté en juillet 2005 et s'est terminée en mai 2006 (17 modules au total) pour obtenir suffisamment de réponses pour l'analyse des résultats (environ 80 réponses).

Les questionnaires sont anonymes.

L'analyse a été effectuée avec le logiciel Epi-Info.

Ces réponses ont été analysées selon l'âge (mineurs ou majeurs), selon le milieu scolaire ou professionnel (scolarisé ou non), selon la sévérité du parcours judiciaire (garde à vue ou non). Les réponses aux questions relatives aux effets ont été croisées avec celles relatives à la perception.

Le seuil de significativité des tests a été fixé à ($p=0,05$), c'est-à-dire que la différence observée a statistiquement moins de 5 chances sur 100 d'être due au hasard.

Résultats

Les 17 modules "Plage Santé" ont concerné 141 personnes, mais seules 85 étaient présentes au second temps de travail collectif. Parmi elles, 81 ont rempli un questionnaire d'évaluation (soit 95% de participation) et 4 ont refusé.

I- DESCRIPTION DES REpondants

- Sexe

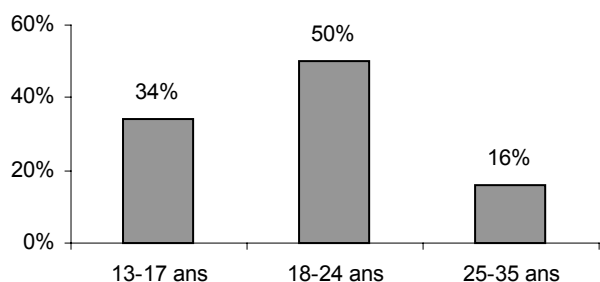
Les participants au module "Plage Santé" ayant répondu au questionnaire sont presque tous des hommes (92% contre 8% de femmes).

- Age

Les répondants ont entre 13 et 35 ans, ils sont âgés en moyenne de 20 ans.

Environ un tiers (34%) des répondants est mineur, tandis que la moitié (50%) a entre 18 et 24 ans (*graphe 1*).

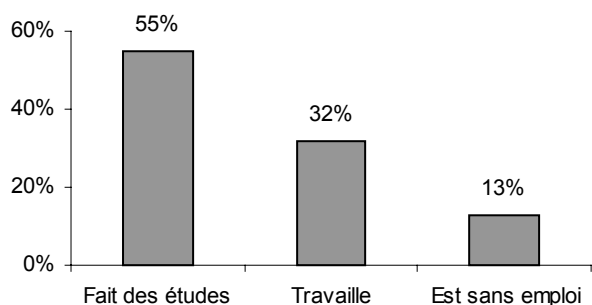
Graph 1. Répartition des répondants par âge (n=70)



- Situation professionnelle

Plus de la moitié (55%) des répondants fait des études, près d'un tiers (32%) travaille et 13% sont sans emploi (graph 2).

Graph 2. Répartition des répondants selon leur situation professionnelle (n=71)

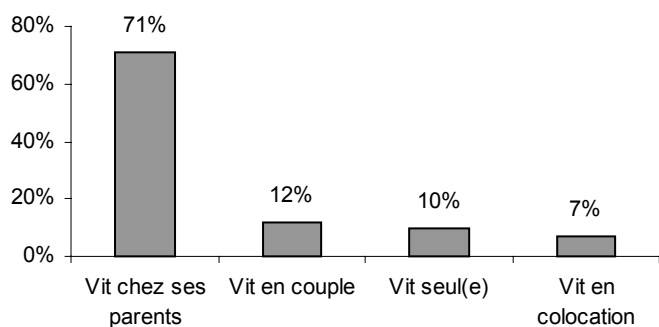


Les mineurs sont 88% à faire des études, contre 37% des majeurs ($p < 0,001$).

- Situation personnelle

La majorité (71%) des répondants vit chez ses parents, 12% vivent en couple, 10% vivent seul(e)s et 7% en collocation (graph 3).

Graph 3. Répartition des répondants selon leur situation personnelle (n=72)



Tous les répondants mineurs vivent chez leurs parents.

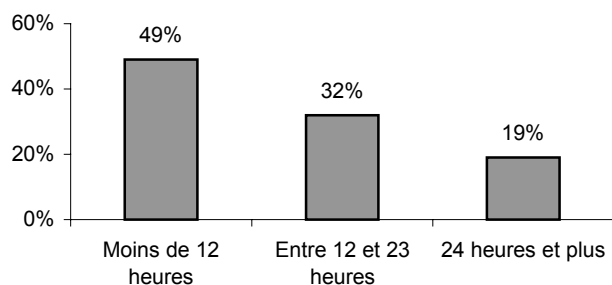
- Garde à vue

Les deux tiers (69%) des répondants ont été placés en garde à vue après leur interpellation.

En moyenne, ils y sont restés 14 heures, les situations variant de 1 à 72 heures.

La moitié (49%) est restée en garde à vue moins de 12 heures (28% de 1 à 4 heures), et une personne sur cinq (19%) y est restée au moins 24 heures (*graphe 4*).

Grappe 4. Répartition des répondants selon le nombre d'heures passées en garde à vue (n=47)



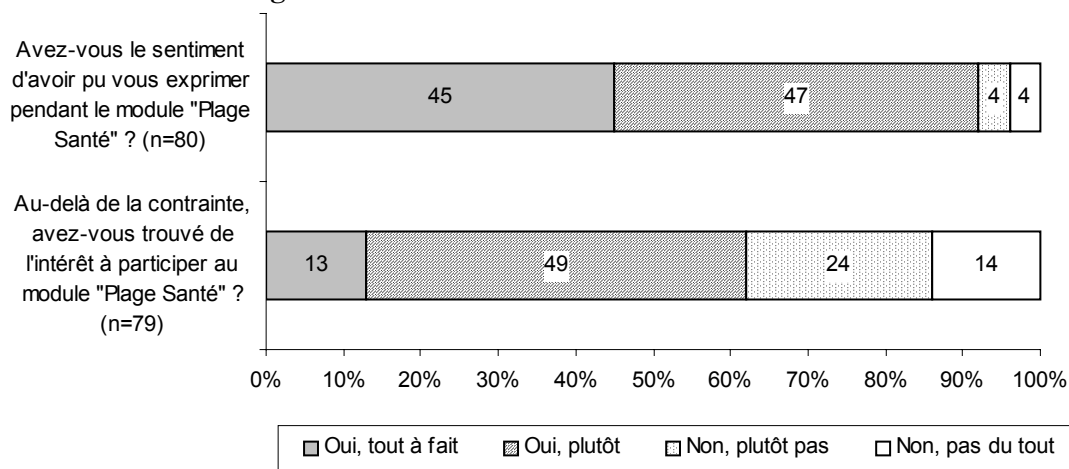
II- PERCEPTION DE "PLAGE SANTE"

- Appréciation générale de l'ensemble du module "Plage Santé"

Une très large majorité (92%) de participants a le **sentiment d'avoir pu s'exprimer** pendant le module "Plage Santé" (*graphe 5*).

Au-delà de la contrainte, 62% des participants ont trouvé de **l'intérêt** à participer au module "Plage Santé". Les majeurs sont plus nombreux que les mineurs (73% contre 46%) à avoir trouvé de l'intérêt à participer à ce module ($p=0,03$).

Grappe 5. Répartition des répondants selon leur opinion concernant la possibilité de s'exprimer pendant le module "Plage Santé" et l'intérêt du module



Le graphe 6 ci-dessous présente la manière dont les répondants ont vécu "Plage Santé" :

- Une large majorité (91%) de participants pense que "Plage Santé" leur a **évit**é une sanction.

L'analyse montre que les personnes ayant été placées en garde à vue après leur interpellation sont plus nombreuses que les autres à considérer que "Plage Santé" leur a évité une sanction (96% contre 77% ; $p=0,03$).

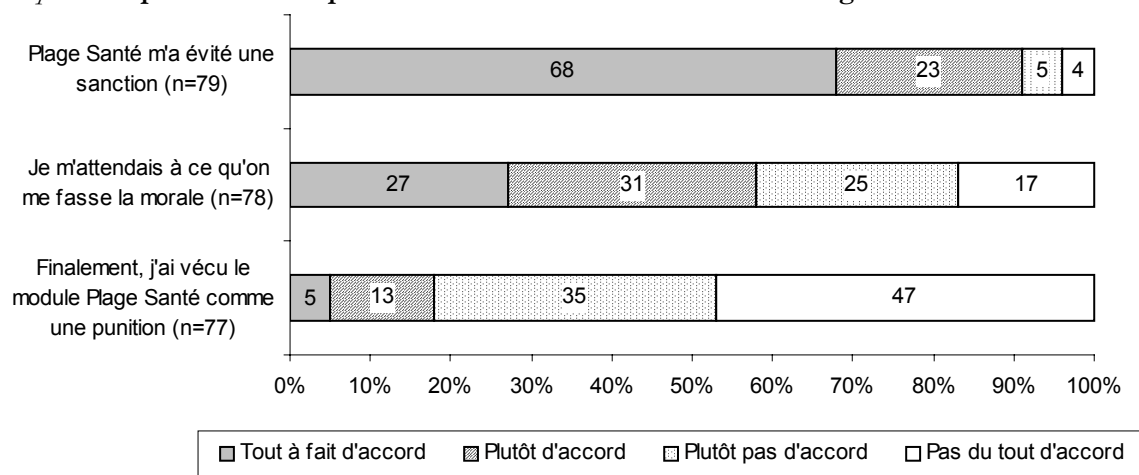
- Plus de la moitié (58%) des participants s'attendaient à ce qu'on leur **fasse la morale**.

- Seuls 18% ont vécu le module "Plage Santé" comme une **punition**.

Ceux qui ont vécu "Plage Santé" comme une punition sont :

- plus nombreux à ne pas avoir trouvé d'intérêt à participer au module (72% contre 30% chez ceux qui n'ont pas vécu le module comme une punition - $p=0,004$)
- plus nombreux à avoir le sentiment de n'avoir pas pu s'exprimer pendant le module (29% contre 3% - $p=0,001$).

Graph 6. Répartition des répondants selon leur vécu du module "Plage Santé"



Les résultats montrent que 43% des répondants ont été **étonnés** de la façon dont s'est déroulé le module "Plage Santé".

Plusieurs participants (6) s'attendaient à ce qu'on leur fasse la morale ("*On ne nous a pas fait la morale*"), ou à un module davantage répressif et sévère ("*J'avais peur que ce soit relié à la Police*", "*je pensais que ça allait être plus sévère, plus répressif envers la consommation de cannabis*"). Certains (7) ont été surpris par l'ambiance "*conviviale*", "*cool*", "*tranquille*", qui a permis que "*tout se passe très aisément*" et qu'il y ait une véritable liberté d'expression : "*on peut s'exprimer en toute liberté, on se sent en famille, et en groupe on peut parler*", "*malgré les différences, chaque personne a respecté les autres (conditions sociales, prise de parole, etc.)*". Quelques participants (4) se sont étonnés également des qualités d'écoute des psychologues : "*les psychologues sont ouverts et agréables, pas comme certains*", "*j'ai rencontré des personnes attentives, à mon écoute*", "*j'ai été étonné par l'aisance des médiateurs qui ont une véritable écoute*". Une personne doute cependant de la capacité des professionnels à comprendre sa situation : "*on nous pose des questions sur la consommation de cannabis, ce qu'on ressent, mais les professionnels n'avaient, d'après ce qu'on a pu voir, aucun "vécu" sur le cannabis*". Une personne a été étonnée de ne pas apprendre davantage de choses : "*tout ce qu'on nous a dit, on le savait un peu*".

Plus de la moitié (57%) des participants **n'ont pas été étonnés** de la façon dont s'est déroulé le module "Plage Santé".

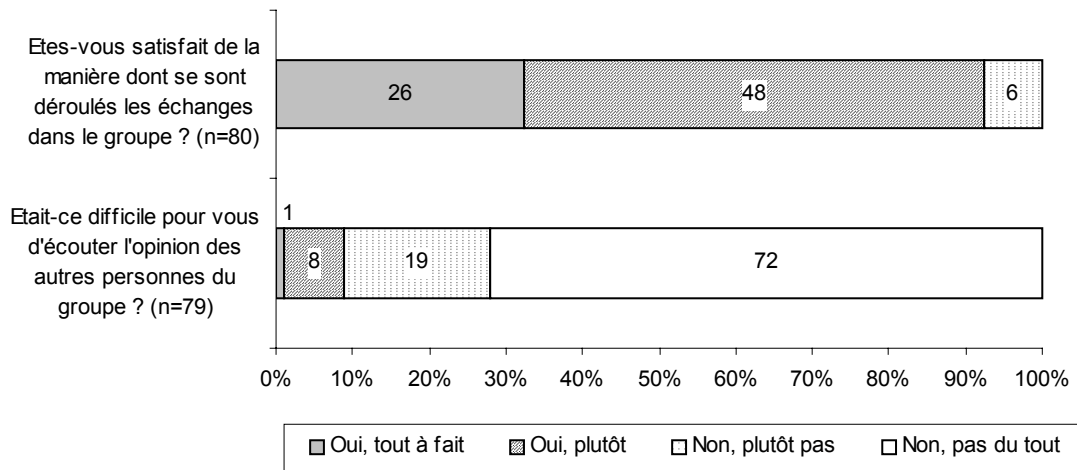
Parmi eux, plusieurs personnes (8) avaient connaissance du déroulement du module "Plage Santé" avant de venir : "on m'avait plus ou moins expliqué le déroulement de Plage Santé lors de mon passage en maison de justice", "je connais des personnes qui sont déjà venues". Certains (7) estiment que le module "est comme toute prévention", qu'il n'a "rien de surprenant (débat, films)" : "on était là pour discuter de notre problème et nous l'avons fait", "c'est comme partout, ça fait la morale, ça fait regarder une cassette, j'ai déjà eu ça à mon lycée", "c'est ce à quoi je m'attendais, le module avait pour but de prévenir les méfaits du cannabis et aussi de faire part de son point de vue".

- Les rencontres de groupe du module "Plage Santé"

La majorité (92%) des participants est **satisfaite de la manière dont se sont déroulés les échanges** lors des rencontres de groupe (graph 7).

Pour 91% des répondants, il n'a **pas été difficile d'écouter l'opinion des autres personnes** du groupe.

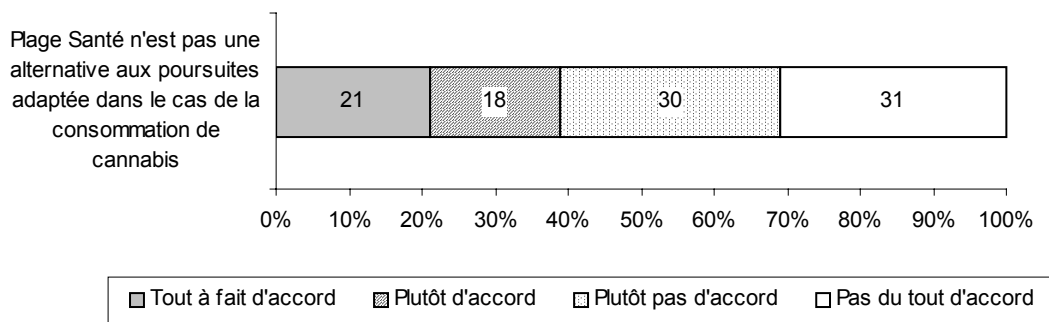
Graph 7. Répartition des répondants selon leur satisfaction du déroulement des échanges et leur difficulté à écouter l'opinion des autres personnes dans le groupe



- Pertinence du module "Plage Santé"

La majorité (61%) des répondants pense que "Plage santé" est une **alternative aux poursuites adaptée** dans le cas de la consommation de cannabis (graph 8).

Graph 8. Répartition des répondants selon leur avis concernant la pertinence du module "Plage Santé" comme alternative aux poursuites (n=77)



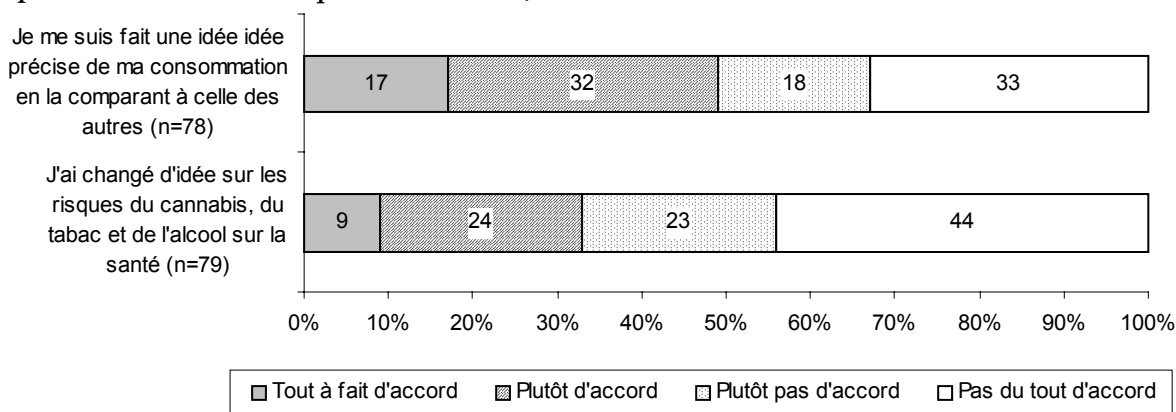
III- LES EFFETS DE "PLAGE SANTE"

- Evaluation de leur consommation et représentations sur les risques du cannabis, de l'alcool et du tabac sur la santé

Environ la moitié (49%) des répondants déclarent qu'ils se sont fait une **idée précise de leur consommation** en la comparant avec celle des autres (*graphe 9*).

Un tiers (33%) des répondants a **changé d'idée sur les risques** du cannabis, du tabac et de l'alcool sur la santé.

Grappe 9. Répartition des répondants concernant leur évaluation de leur consommation et leurs représentations sur les risques du cannabis, de l'alcool et du tabac sur la santé.

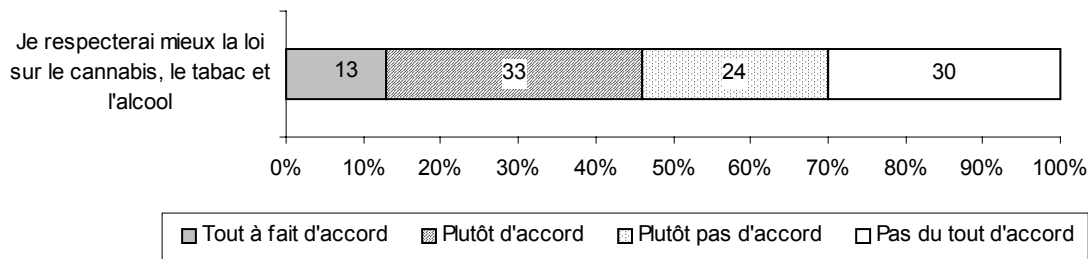


- Connaissance et respect de la législation sur le cannabis, le tabac et l'alcool

Près des trois quarts (71%) des répondants déclarent qu'ils **connaissent mieux la loi** sur le cannabis, le tabac et l'alcool depuis leur interpellation (46% "un peu mieux" et 24% "beaucoup mieux").

Cependant, moins de la moitié (46%) des participants déclarent qu'ils **respecteront mieux la loi** sur le cannabis, le tabac et l'alcool (*graphe 10*).

Grappe 10. Répartition des répondants concernant le respect de la législation sur le cannabis, le tabac et l'alcool (n=78)



- Effets du passage en Maison de Justice et du module "Plage Santé" sur les consommations des participants

- Le cannabis

Plus de la moitié (53%) des répondants déclarent que leur passage en Maison de Justice et le module "Plage santé" n'ont pas eu d'effet sur leur consommation de cannabis, mais ils sont **46%** à déclarer **une diminution de leur consommation de cannabis** (graphie 11).

- Le tabac

Les répondants sont 16% à ne pas fumer pas de tabac.

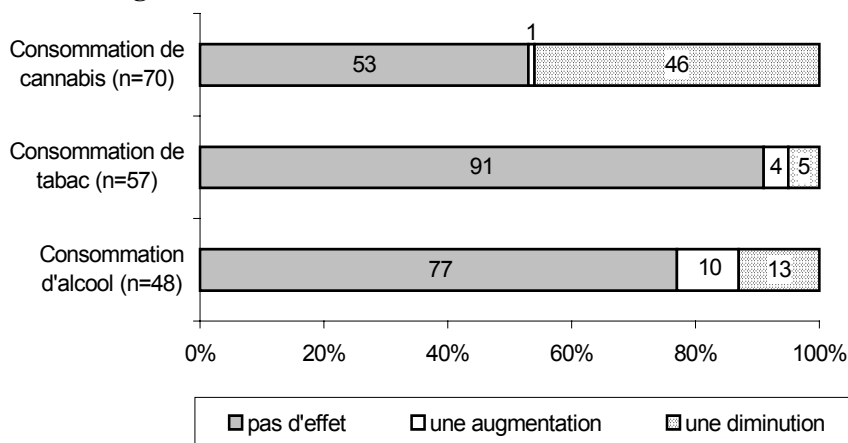
Parmi les 84% de répondants qui fument du tabac, 91% n'ont pas modifié leur consommation de tabac suite à leur passage en Maison de justice et au module "Plage santé", tandis que **5% l'ont diminuée et 4% l'ont augmenté**. Aucun majeur n'a déclaré avoir diminué sa consommation de tabac alors qu'ils sont 16% parmi les mineurs ($p=0,04$).

- L'alcool

Près d'un tiers (30%) des répondants ne boit pas de boissons alcoolisées.

Parmi les 70% de répondants qui consomment des boissons alcoolisées, 77% déclarent ne pas avoir modifié leur consommation d'alcool, tandis que **13% ont diminué leur consommation** suite à leur passage en Maison de justice et au module "Plage santé" et **10% l'ont augmenté**.

Graphie 11. Répartition des répondants selon les effets de leur passage en Maison de Justice et du module "Plage Santé" sur leur consommation de cannabis, de tabac et d'alcool

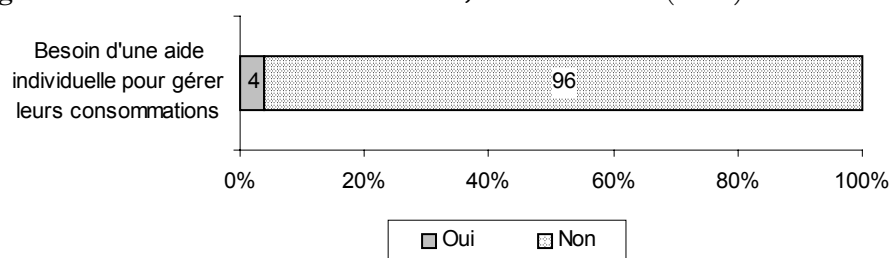


- Besoin d'une aide individuelle

Presque tous les répondants (96%) estiment **ne pas avoir besoin d'une aide individuelle** (médecin, psychologue, éducateur...) pour la gestion de leur consommation de cannabis, tabac et alcool (*graphe 12*).

Le fait d'avoir besoin d'une aide individuelle pour gérer leurs consommations est lié aux difficultés pour écouter l'opinion des autres personnes du groupe lors des rencontres du module "Plage Santé" ($p=0,02$).

Grphe 12. Répartition des répondants selon s'ils pensent avoir besoin d'une aide individuelle pour gérer leur consommation de cannabis, tabac et alcool (n=71)



- Conséquences du passage en Maison de Justice et du module "Plage Santé" sur les relations familiales et amicales des participants

- Les relations familiales

Pour trois quarts (77%) des répondants, leur passage en Maison de Justice et le module "Plage Santé" **n'a pas eu de conséquences sur leurs relations avec leur famille ou leur conjoint(e)** (*graphe 13*).

Plusieurs répondants (8) précisent que leur famille n'a pas été informée de ces événements : "*ils ne le savent pas*", "*ma famille n'est pas au courant étant donné ma majorité*". Deux participants expliquent que leur famille avait connaissance de leur consommation auparavant : "*tout le monde sait que je fume, donc ils s'y attendaient un jour ou l'autre, mais pas à l'alternative*", "*mes parents étaient au courant de ma consommation, ils m'ont dit et ont espéré que cela me serve de leçon*".

Une personne déclare qu'il n'y a pas eu de conséquences "*parce que cela n'a jamais constitué un problème, chacun est libre de ses choix*".

Un quart (23%) des répondants déclarent que leur passage en Maison de Justice et le module "Plage Santé" **ont eu des conséquences sur leurs relations avec leur famille ou leur conjoint(e)**.

Globalement, les répondants notent des conséquences négatives : "*cassure dans la famille*", "*mal vu*", "*ma mère n'a pas apprécié*", "*conséquences sur la confiance et la fréquence des sorties le soir*". Deux personnes mentionnent cependant des aspects positifs : "*embrouilles multiples mais ça m'a aidé à faire comprendre à mes parents*", "*c'était très dur au début, mais maintenant je pense que l'on se parle un peu plus avec mes parents*".

Une personne précise que ces événements ont eu des conséquences "*parce que ce n'est pas la première fois*".

Les répondants qui déclarent que cela a eu des conséquences sur leurs relations familiales sont plus nombreux que les autres à avoir été étonnés du déroulement du module "Plage Santé" (63% contre 34% - $p=0,04$).

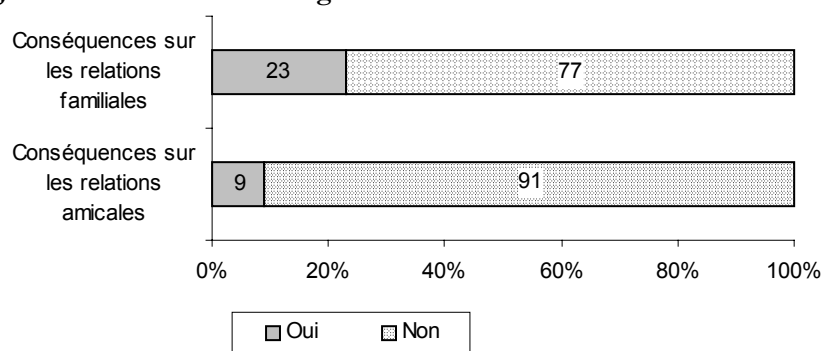
- Les relations amicales

Pour 91% des participants, le passage en Maison de Justice et le module "Plage Santé" **n'a pas eu de conséquences sur leurs relations avec leurs ami(e)s** (graph 13). Les explications sont diverses : "mes amis ne me jugent pas", "on en a parlé, c'est tout", "chacun est libre de ses choix", "ils fument tous", "ils étaient avec moi".

Seuls 9% des répondants déclarent que leur passage en Maison de Justice et le module "Plage Santé" **ont eu des conséquences sur leurs relations avec leurs ami(e)s**.

Deux personnes précisent qu'elles ont diminué ou cessé de côtoyer certaines personnes : "j'ai décidé de voir moins, voire plus du tout, certaines de mes fréquentations", "il y a certaines personnes que je ne revois plus ou presque plus". Une personne indique qu'elle "fume moins" avec ses amis.

Graph 13. Répartition des répondants selon les conséquences de leur passage en Maison de Justice et du module "Plage Santé" sur leur relations familiales et amicales (n=70)



Conclusion

La passation du questionnaire en fin de module a permis un **bon taux de remplissage** de la part des personnes ayant participé à l'ensemble du module "Plage Santé" (95% de participation).

Néanmoins, cette méthode n'a pas permis d'interroger les personnes n'ayant pas suivi le module jusqu'à la fin (40% des personnes concernées par "Plage santé" n'ont pas participé au second temps de travail collectif), afin de connaître notamment les raisons de leur "abandon".

La puissance des tests statistiques lors des comparaisons entre groupes a été limitée par l'**effectif** limité des répondants (81 personnes). La perception et les effets du module ont été analysés en fonction des caractéristiques des répondants mais aucun profil particulier ne se dégage ; par ailleurs, les effets ont été croisés avec la perception des répondants, ce qui révèle plusieurs liens intéressants.

Les participants au module "Plage Santé" qui ont répondu au questionnaire d'évaluation sont principalement des hommes jeunes (moins de 24 ans). La majorité d'entre eux vit chez ses parents ; la moitié fait des études tandis qu'un tiers travaille. Plus des deux tiers des répondants ont été placés en garde à vue après leur interpellation.

L'appréciation générale du module "Plage Santé" par les répondants est positive puisque, au-delà de la contrainte, près des deux tiers des participants ont trouvé de l'**intérêt** à participer au

module, en particulier les majeurs. Moins d'un participant sur cinq a finalement vécu "Plage Santé" comme une **punition**.

La satisfaction des participants concernant la **possibilité de s'exprimer** et la **dynamique de groupe** lors du module "Plage Santé" est massive : plus de neuf participants sur dix sont satisfaits de la manière dont se sont déroulés les échanges et n'ont pas eu de difficultés pour écouter l'opinion des autres personnes du groupe. Plusieurs participants font d'ailleurs part de leur étonnement concernant l'ambiance "*conviviale*" dans laquelle s'est déroulé le module, ce qui selon eux a permis une véritable **liberté d'expression**. Certains ont mentionné également les **qualités d'écoute** très appréciables des professionnels. Ces éléments ont d'autant plus surpris certains participants que la majorité d'entre eux s'attendaient à ce qu'on leur **fasse la morale** au cours du module "Plage Santé" qu'ils pensaient "*plus répressif*".

Toutefois, la moitié des participants ont déclaré **ne pas avoir été étonnés** de la manière dont s'est déroulé le module "Plage Santé", soit parce qu'ils avaient été informés au préalable du déroulement du module, soit parce qu'ils s'attendaient à ce genre d'action de prévention qui s'appuie sur un film puis un débat permettant l'information et le dialogue.

Les participants apprécient la mise en place du module "Plage Santé" comme alternative aux poursuites : la majorité pense que "Plage Santé" leur a **évité une sanction**, en particulier ceux qui ont été placés en garde à vue suite à leur interpellation, et considère que "Plage Santé" est une **alternative aux poursuites adaptée** dans le cas de la consommation de cannabis.

Cette enquête révèle donc une appréciation positive du module "Plage Santé", mais elle n'a pu prendre en compte que les réponses des personnes ayant entièrement suivi le module "Plage Santé" (biais de sélection).

Les **effets** de la participation au module "Plage Santé" mais également de l'interpellation et du passage en Maison de Justice sont **divers selon les participants** :

- la moitié des répondants déclare qu'elle a pu se faire une **idée précise de sa consommation** en la comparant à celle des autres, mais seulement un tiers a modifié ses **représentations sur les risques** du cannabis, de l'alcool et du tabac pour la santé.

- concernant la législation, près des trois quarts disent **mieux connaître les lois** sur le cannabis, l'alcool et le tabac, mais ils sont moins de la moitié à déclarer qu'ils **les respecteront** mieux.

- la moitié des répondants déclare que son passage en Maison de Justice et sa participation au module "Plage Santé" ont eu pour effet un **diminution de la consommation de cannabis**. En revanche, ils déclarent peu d'effets sur leur consommation d'**alcool** et de **tabac**.

Il y a un lien entre ces trois effets puisque les participants qui ont modifié leurs représentations sur les risques du cannabis, de l'alcool et du tabac déclarent également qu'ils respecteront mieux les lois et qu'ils ont diminué leur consommation de cannabis ($p < 0,009$). **Ces effets concernent la moitié des participants** au module.

Par ailleurs, presque tous les répondants estiment **ne pas avoir besoin d'une aide individuelle** (médecin, psychologue, éducateur...) pour gérer leur consommation de cannabis, alcool ou tabac. Ceux qui pensent avoir besoin d'une aide individuelle n'ont généralement pas été à l'aise lors des rencontres de groupes au cours desquelles ils avaient des difficultés pour écouter l'opinion des autres ($p = 0,002$).

Pour la majorité des répondants, leur passage en Maison de Justice et leur participation au module "Plage Santé" n'ont pas eu de **conséquences sur leurs relations avec leur famille et leurs ami(e)s**, soit parce qu'ils ne les ont pas informés de ces événements, soit parce que leur consommation était connue et tolérée, ou considérée comme une liberté de choix.

Enfin, l'analyse montre des liens entre l'intérêt perçu du module "Plage Santé" par les participants et ses effets positifs. Ainsi, ceux qui ont trouvé de l'intérêt à participer au module sont plus nombreux :

- à s'être fait une idée précise de leur consommation en la comparant à celle des autres (63% contre 24% - $p=0,001$) ;
- à avoir changé d'idée sur les risques du cannabis, du tabac et de l'alcool sur la santé (44% contre 17% - $p=0,01$) ;
- à déclarer qu'ils respecteront mieux la loi sur le cannabis, le tabac et l'alcool (66% contre 17% - $p<0,001$) ;
- à déclarer que leur passage en Maison de justice et le module "Plage Santé" ont eu pour effet une diminution de leur consommation de cannabis (68% contre 19% - $p=0,002$).

L'évaluation valide l'approche à l'œuvre dans le module "Plage Santé", à savoir un espace d'écoute et de parole non normatif où les participants sont invités à s'exprimer face à leurs pairs sur leurs consommations, leur perception des risques et leur rapport à la loi. Pour la majorité, c'est une surprise car ils s'attendent à un discours plus moral et répressif. Cet effet de surprise n'est pas forcément à supprimer par une meilleure information préalable, il peut faire partie du processus. Néanmoins, il n'est pas lié aux effets positifs.

Les effets du module "Plage Santé" sont plus marqués lorsque l'intérêt des participants a été capté. Pour éveiller cet intérêt, il est possible de **développer les points forts** du module qui ont été appréciés par les participants : une bonne écoute de la part des professionnels qui instaurent un espace de dialogue.

La seule zone d'ombre de cette évaluation concerne les 40% de jeunes qui n'ont pas participé au module "Plage Santé" jusqu'à son terme. Quatre hypothèses peuvent être faites concernant ces "abandons" :

- Revenir pour une seconde heure de rencontre en groupe est une démarche qui peut être lourde : il faut à nouveau s'inscrire dans le groupe et de remobiliser une parole et une réflexion ;
- Certaines personnes s'en tiennent à l'injonction, elles peuvent participer a minima en venant juste au premier entretien de "Plage Santé" comme il leur a été demandé ;
- Il peut être difficile pour certaines personnes de s'exprimer dans un groupe : elles ont du mal à s'y sentir suffisamment en confiance et ne reviennent pas ;
- Certaines personnes ont pu paraître suffisamment solides lors de l'entretien individuel, mais la suite du module les confronte à leur souffrance, ce qui les pousse à stopper leur participation.

Une investigation complémentaire avec une approche qualitative auprès de ces personnes qui abandonnent "Plage Santé" avant la fin permettrait de tester ces hypothèses.

Questionnaire sur "Plage Santé"

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour remplir ce questionnaire qui a pour but d'améliorer les modules "Plage Santé". Vos réponses seront traitées anonymement par un organisme indépendant.

Le module "Plage Santé" se compose d'un entretien individuel et de deux rencontres de groupe.

1- Avez-vous le sentiment d'avoir pu vous exprimer pendant le module "Plage Santé" ?

- Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, plutôt pas Non, pas du tout

2- Au-delà de la contrainte, avez-vous trouvé de l'intérêt à participer au module "Plage Santé" ?

- Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, plutôt pas Non, pas du tout

3- Avez-vous été étonné de la façon dont s'est déroulé le module "Plage Santé" ?

- Oui Non

4- Expliquez pourquoi ?

.....
.....
.....

Concernant les deux rencontres de groupe,

5- Etes-vous satisfait de la manière dont se sont déroulés les échanges dans le groupe ?

- Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, plutôt pas Non, pas du tout

6- Etait-ce difficile pour vous d'écouter l'opinion des autres personnes du groupe?

- Oui, tout à fait Oui, plutôt Non, plutôt pas Non, pas du tout

7- Pour chacune des phrases ci-dessous, dites si vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord ou pas du tout d'accord : (Cochez la case correspondant à votre réponse)

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Pas du tout d'accord
Plage Santé m'a évité une sanction				
Je m'attendais à ce qu'on me fasse la morale				
Je me suis fait une idée précise de ma consommation en la comparant à celle des autres				
J'ai changé d'idée sur les risques du cannabis, du tabac et de l'alcool sur la santé				
Je respecterai mieux la loi sur le cannabis, le tabac et l'alcool				
Plage Santé n'est pas une alternative aux poursuites adaptée dans le cas de la consommation de cannabis				
Finalement, j'ai vécu le module Plage Santé comme une punition				

8- Depuis votre interpellation, connaissez-vous mieux la loi sur le cannabis, le tabac et l'alcool ?

- Oui, beaucoup Oui, un peu Non

9- Votre passage à la Maison de Justice et le module "Plage Santé" ont-ils eu un effet sur votre consommation de cannabis ?

- Une augmentation Pas d'effet Une diminution

10- Votre passage à la Maison de Justice et le module "Plage Santé" ont-ils eu un effet sur votre consommation de tabac ?

- Une augmentation Pas d'effet Une diminution Je ne fume pas de tabac

11- Votre passage à la Maison de Justice et le module "Plage Santé" ont-ils eu un effet sur votre consommation de boissons alcoolisées ?

- Une augmentation Pas d'effet Une diminution Je ne bois jamais d'alcool

12- Estimez-vous avoir besoin d'une aide individuelle (médecin, psychologue, éducateur...) pour la gestion de votre consommation de ces produits ?

- Oui Non

13- Si oui, quel(s) type(s) de professionnel(s) pensez-vous contacter ?

.....

14- Votre passage à la Maison de Justice et le module "Plage Santé" ont-ils eu des conséquences sur vos relations avec votre famille ou votre conjoint(e) ?

- Oui Non

15- Expliquez :

.....

.....

16- Votre passage à la Maison de Justice et le module "Plage Santé" ont-ils eu des conséquences sur vos relations avec vos ami(e)s ?

- Oui Non

17- Expliquez :

.....

.....

18- Quel est votre âge ? _____ ans

19- Sexe : Masculin Féminin

20- Faites-vous des études (collège, lycée, faculté, formation en alternance...) ?

- Oui Non

21- Si non, Vous travaillez

Vous êtes sans emploi

22- Vous vivez : seul(e)

avec vos parents

en couple

autres (précisez):.....

23- Après votre interpellation, avez-vous été placé(e) en garde à vue?

- Oui Non

24- Si oui, combien d'heures ? _____ heures